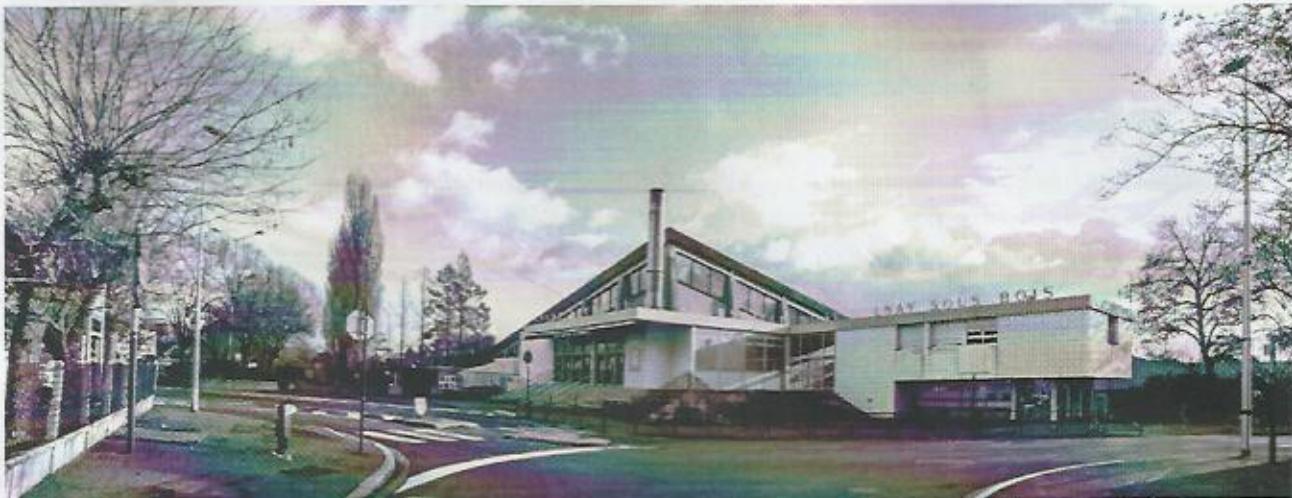


Où, quand et à quel coût une nouvelle piscine ?



La décision de fermer la piscine a été prise dans la plus grande opacité, sans que les citoyens aient été informés des éléments du dossier, sans que l'impact social de la disparition d'un équipement d'éducation et de loisir aussi essentiel ait été étudié. L'insistance d'Aulnay Environnement n'a abouti qu'à la communication d'un dossier technique incomplet.

Au moins avons-nous pu entrevoir que d'autres solutions étaient possibles, toutes considérées comme trop coûteuses. C'était discutable, mais il est trop tard maintenant pour y revenir.

Nous aurons donc un nouveau centre nautique. Un bureau d'études doit remettre prochainement un projet.

Nous souhaitons :

- que la reconstruction se fasse sur place, sur ce terrain relativement central sur le territoire de la commune
- que le dimensionnement de cet équipement reste raisonnable, centré sur la pratique de la natation, sans chercher à en faire un complexe de loisirs proposant une multitude de services de bien-être et de divertissement que l'on peut trouver ailleurs. On nous a parlé d'un coût dépassant les 20 millions. Or dans le dossier de présentation du bureau d'études retenu (Mission H₂O) aucun équipement réalisé, aucun projet n'atteint ces sommets ! Pourquoi ce montant ?
- que cet équipement reste un service public, et non pas qu'il soit confié à un groupe privé dont le but ne sera évidemment pas de rechercher le moindre coût pour les Aulnaysiens
- qu'enfin les citoyens soient associés aux décisions.

Aulnay Environnement vous propose d'en débattre
le vendredi 23 septembre à 19h15

salle Gainville

Aulnay Environnement, association régie par la loi de 1901 / Déclarée sous le N° W932001007
Email : aulnay.environnement93@orange.fr